

## Saint-Germain de la Grange

## BULLETIN MUNICIPAL



## Éditorial

## Sommaire

Pages 2 & 3 *Un point sur La Fibre*

Pages 4 à 6 *Travaux & Projets*

Pages 7 à 8 *Animations de l'AFAC*

Page 9 *L'Age d'Or*

Page 10 *Élections*

Page 11 *Écoles*

Page 12 *Etat Civil  
informations utiles*



Une excellente année **2020** pour les habitants de Saint-Germain de la Grange ! Toute l'équipe municipale, élus et personnel, se joignent à moi pour vous présenter des vœux de santé, de bonheur et de prospérité, dans un environnement serein.

Cette année a été particulièrement marquée par une succession de crises sociales qui mettent en avant les difficultés que traversent notre pays, et notre société : entre un monde économique qui a oublié sa vocation initiale, qui est de créer de la valeur pour le bien collectif, et le monde politique qui ne sait plus réguler ni rassembler autour d'un projet de société, c'est la défiance, puis la violence qui prennent peu à peu le pas sur toute forme de bien-vivre ensemble.

Pourquoi ne pas remettre au cœur du système les vertus de la simplicité, de la proximité et de l'entraide, au quotidien, au service des personnes et de leur bien-être. C'est ce que les élus locaux attendent, avec impatience, reprendre la main, grâce à un nouvel acte de décentralisation qui ne vient pas. La première maille du bien vivre ensemble ne devrait-elle pas se faire à l'échelle des quartiers, des communes ? La réponse est claire, une pyramide ne peut atteindre des sommets que si sa base est saine et forte !

Notre village, quant à lui, poursuit son chemin, les premiers chiffres du recensement auquel vous avez participé en ce début d'année viennent de nous être communiqués : ils montrent que depuis près de 10 ans la population stagne à environ 1900 habitants, totalement en ligne avec la volonté que notre commune reste un village à taille humaine, qui préserve son environnement.

Pour autant, les projets et réalisations d'aménagements et d'équipements de la commune restent toujours une préoccupation forte de vos élus. Vous pourrez prendre connaissance de l'avancement de ces dossiers, et des actualités locales, à la lecture de ce numéro.

En vous en souhaitant une bonne lecture, je vous réitère tous mes vœux, et une excellente année 2020.

**Bertrand HAUET, MAIRE**  
**Vice-Président de Cœur d'Yvelines**

**Directeur de la Publication**  
**Bertrand HAUET**

**Réalisation : Commission Communication**

**1, rue de la Mairie**  
**78640 SAINT-GERMAIN DE LA GRANGE**

**Tél. 01 34 91 02 10**

**Fax : 01 34 89 26 26**

**Courriel**

**[mairie.st-germain-de-la-grange@wanadoo.fr](mailto:mairie.st-germain-de-la-grange@wanadoo.fr)**

**Impression par nos soins**  
**Ne pas jeter sur la voie publique**

# La Fibre



« On avait fini par ne plus y croire ... mais la fibre optique arrive à Saint-Germain de la Grange »

**Avec elle, arrive également le très haut débit pour l'Internet ; une réalité pour les premiers foyers de la commune, à compter de janvier 2020**

Vous l'avez sans doute constaté, les travaux de pose de la fibre optique pour alimenter les habitations de notre village ont démarré depuis quelques mois. Selon l'opérateur en charge des travaux, la fibre serait désormais accessible pour environ 80 % des foyers de notre territoire communal. Passé majoritairement dans des fourreaux existants, le déploiement a été facilité et des travaux lourds de génie civil ont pu être évités.

## A] Petit retour en arrière :

Après nous avoir promis un déploiement piloté de la fibre sur le territoire, depuis un certain temps..., et après moult atermoiements, fin 2017, le Département des Yvelines, au travers du Syndicat Mixte « Yvelines Numérique » a contracté avec l'opérateur d'infrastructure « Yvelines Fibre », filiale de TDF, à condition qu'il déploie le réseau de façon massive, y compris dans les territoires peu denses, situés principalement en zone rurale.

L'objectif : ne pas créer un système à deux vitesses entre les zones denses, attractives pour les opérateurs de la fibre, et les zones rurales qui seraient délaissées faute d'un ratio peu favorable entre le linéaire à déployer et le nombre de points desservis.

C'est dans ce contexte que Saint-Germain de la Grange, géographiquement bien positionné pour ne pas être délaissé, et bien que courtisé par plusieurs opérateurs (prêts à déployer « gratuitement »), a choisi de signer avec l'opérateur du Département : une position **solidaire** pour permettre de réaliser aussi un déploiement dans les villages ruraux.

Néanmoins, même si nous comprenons que la tâche n'est pas aisée, que le monde du numérique est impitoyable, nous avons souvent déploré le manque de visibilité et le manque d'informations sur le rythme et la façon de déployer la fibre sur notre territoire. **Ce qui fut inadmissible, c'est que les premiers acteurs concernés sur le territoire aient été aussi peu associés au projet, et encore moins informés de son déroulement !**

Aujourd'hui, Yvelines Fibre nous annonce que les choses ont bien avancé, nous allons donc bientôt en savoir plus, puisque nous découvrirons, ensemble, comment tout cela pourrait bien se concrétiser pour chaque foyer, dans les mois à venir, dans le cadre d'une réunion publique dans laquelle « Yvelines Fibre » viendra présenter l'État des Lieux et les prochaines étapes du déploiement.

**Réunion Publique « La Fibre Optique »**

**mardi 21 janvier 2020 à 19h30**

**à la Salle Jules Gohard**

## **B] Pour celles et ceux qui ne pourront venir à la réunion publique :**

### **1. La fibre est désormais présente à proximité de votre habitation, sur le domaine public**

Chacun est libre de choisir de se raccorder à la Fibre, le réseau cuivre reste en place, il est donc possible de rester sur le réseau actuel,

La fibre est tirée dans les rues de la commune, que ce soit en souterrain ou en aérien, et le raccordement à votre logement empruntera le même chemin que le câble téléphonique existant.

À ce jour, la Mairie ne connaît ni le taux exact de couverture, ni la répartition géographique des foyers en situation d'être raccordés immédiatement, ni l'échelonnement prévu pour que 100 % des foyers de la commune le soient.

Pour savoir si votre logement est éligible, utiliser l'outil mis à disposition par Yvelines Fibre, sur son site [www.yvelinesfibre.fr](http://www.yvelinesfibre.fr)

### **2. Je décide de raccorder mon logement**

L'opérateur de l'infrastructure sur le domaine public est Yvelines Numérique, filiale de TDF : dans le cas de pavillons le réseau s'arrête devant les habitations, et dans le cas d'un immeuble, il s'arrête dans les parties communes (palier, cage d'escalier, locaux techniques,...)

Les frais de raccordement entre le Domaine Public et chaque logement sont ensuite à la charge du demandeur,

Le demandeur fait alors appel à un Fournisseur d'Accès Internet (FAI), qui se chargera de l'installation de la fibre entre le domaine public et l'intérieur de votre habitation, là où se trouvera votre Box .

À savoir : selon la politique commerciale du FAI que vous aurez retenu, vos frais de raccordement pourront être pris en charge par ce dernier, dans le cadre de la fidélisation de ses clients.

### **3. L'ouverture commerciale des différents FAI se fera progressivement**

Le réseau fibre optique, déployé par Yvelines Fibre, est neutre et non discriminant. Il est mis à disposition de tous les opérateurs commerciaux (Fournisseurs d'Accès à Internet) qui veulent fournir le très haut débit aux foyers de la commune.

Néanmoins, si certains ont déjà signé un accord avec Yvelines Fibre, tous les opérateurs historiques ne seront pas présents, dès votre éligibilité au raccordement.

Les autres arriveront progressivement afin d'élargir l'offre de services qui vous sera proposée. Ce sont les FAI qui prennent la décision du moment où ils souhaitent commercialiser leurs prestations sur le réseau qui sera existant.

### **4. Comment connaître les offres commerciales qui seront proposées sur Saint-Germain de la Grange**

« Yvelines Fibre » est le seul signataire pour ouvrir son infrastructure aux Fournisseurs d'Accès Internet, il est convenu qu'à l'occasion de la réunion publique, la liste à jour des signataires soit présentée,

La liste devrait ensuite être régulièrement mise à jour, et la Mairie destinataire de l'évolution de cette dernière,

Il est recommandé de ne pas résilier son abonnement ADSL avant d'être certain :

- d'être raccordé,
- que l'opérateur FAI que vous avez choisi a bien validé la mise en service opérationnelle de la fibre dans votre domicile.



## Travaux

### A] La liaison douce entre le bourg et le chemin de la Butte :

Si les travaux ont bien avancé, la totalité du projet n'est pas encore terminée :

- Le cheminement est finalisé,
- L'éclairage directionnel, à LED, piloté en intensité en fonction de l'heure, est opérationnel,
- Seule une partie des barrières de sécurité est en place.

Les contraintes de passage des gazoducs en sous-sol, obligent à utiliser un autre système d'ancrage des barrières sur le reste du cheminement : l'entreprise spécialisée interviendra courant février.



Après quelques semaines d'usage, il est agréable de constater que la fréquentation de cette liaison est significative, qu'elle augmentera probablement avec les beaux jours, et que les ralentisseurs sont efficaces pour limiter les excès de vitesse sur cette voie.

### B] Accessibilité « PMR » de la Salle Jules Gohard : installation d'un ascenseur extérieur

Les travaux démarrent le 13 janvier.

- La salle restera accessible durant la quasi-totalité du chantier (3 mois environ),
- Le coût des travaux est de 150 k€ HT : financés comme suit :
  - Subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux ) : 33 k€
  - Réserve Parlementaire : 15 k€
  - Fond de Concours de la Communauté de Communes (CCY) : 50 k€
  - Fonds Propres de la Commune : 52 k€

Un réaménagement du hall d'accueil de la salle Jules Gohard et des toilettes pour répondre aux normes d'accessibilité PMR ainsi que l'isolation acoustique de la salle sont déjà en cours d'étude.

## C] Aménagements des aires de Loisirs :

Deux bouledromes sont désormais accessibles à deux endroits stratégiques de la commune. Le terrain de boules de l'Espace loisirs, près du cimetière, qui a été entièrement réhabilité, et un nouveau terrain qui a été créé dans l'enceinte du centre Elie Ferrer, à proximité des locaux des associations et de la bibliothèque.



*Le terrain de l'Espace Loisirs rénové*



*Le terrain créé au centre Elie Ferrer*

## D] Voirie communale : Campagne de rebouchage & Plan hivernal

- La campagne de rebouchage des nids de poules s'est déroulée en novembre. Coût = 16 k€
- Le plan hivernal pour le déneigement a été activé depuis mi-novembre. Si la Commune se charge de dégager et saler les voies (y compris les voies privées des lotissements), ainsi que les espaces publics, il n'en demeure pas moins que chaque riverain est redevable de l'entretien, en toute saison, des caniveaux et trottoirs qui sont devant sa propriété (arrêté N° 18.11.74 « article 2 »).

## E] Projets divers en attente (montage financier en cours) :

### 1- Projet de Hangar communal au centre Bourg :

Dans le précédent journal municipal, le projet vous a été présenté. L'objectif est de conserver la marque rurale de notre Village. Ce hangar sera construit pour rappeler l'architecture d'un hangar agricole. Il permettra de proposer un lieu couvert adapté aux besoins des activités communales (écoles, Mairie, Associations...).

Il restait à trouver des financements, qui ont été obtenus depuis septembre dernier, à hauteur de 50 % du coût total, auprès de notre Communauté de Communes.

Le marché d'appel d'offres et la réalisation des travaux pourraient se faire dès la fin du premier semestre de cette année.

Le coût de l'opération a été estimée à environ 250 k€



## 2- Réhabilitation des Bâtiments Communaux :

Les bâtiments communaux suivants sont concernés par de gros travaux de peinture :

- La salle du Conseil Municipal et des Mariages,
- La Salle Jules Gohard,
- Les sanitaires de l'école élémentaire,
- Un des logements communaux.

Le montant des travaux est estimé à 65 k€, une subvention de 32 k€ a été obtenue en décembre, dans le cadre du Fonds de Concours de la Communauté de Communes, pour la préservation et l'entretien du patrimoine communal

## 3- Voirie Communale :

a) Pour résoudre un problème d'écoulement parasite des eaux pluviales vers le réseau des eaux usées, rue de la Mairie, il est prévu, en février, de créer un bassin enterré de récupération des eaux pluviales, aux abords de la Mairie.

b) Rue de la Mairie : prolongement de la voie douce protégée entre le passage protégé du bas de la voie et l'école élémentaire :

- Sur la droite de la rue, en descendant, le chemin dédié aux piétons est conservé,
- Sur la gauche, la route sera rétrécie pour aménager une voie dédiée aux vélos .



c) Rue Voltaire : création d'un nouvel abri bus couvert : subvention de 50 % des travaux, obtenue au titre des amendes de police.  
Coût des travaux = 20 k€

d) Triennal voirie

Les demandes d'Aides et de Subventions ont été réalisées et obtenues pour le prochain triennal qui débute en 2020.

Les rues qui seront concernées sont :

- Rue La Fontaine,
- Rue Boileau,
- Une portion de la rue des Marettes

Ce sont des travaux très lourds : enfouissement des réseaux, reprise des écoulements des eaux pluviales, renforcement du réseau d'eau potable, trottoirs, chaussées. Ils devront s'échelonner sur plusieurs années.



### Vide-greniers – 15 septembre

Le dimanche 15 septembre, l'AFAC organisait son traditionnel vide-greniers. Dès 7 h, les exposants ont pris possession de la rue de la Mairie et de la cour de l'école, et dès 9 h, sous un beau soleil, les visiteurs ont pu déambuler dans les allées à la recherche de bonnes affaires et se restaurer au snack-buvette.

### Journée du nettoyage de la Terre – 21 septembre



À l'occasion de la Journée mondiale du nettoyage, le 21 septembre, une équipe de bénévoles de « la Germanoise » a entrepris de nettoyer une partie du parcours de la course. Armés de sacs poubelles, de gants et d'une bonne dose de bonne humeur, les participants de tous âges se sont principalement concentrés sur le nettoyage du bosquet situé à la limite de Villiers Saint Frédéric et en amont de la voie ferrée. Ce bosquet et le terrain voisin sont fréquemment le théâtre de décharges sauvages. La municipalité avait pour l'occasion mis à disposition des bénévoles le camion des services techniques. Bilan : 2 carcasses de caravane, 2 portières de voiture,

1 imprimante, 1 télé, 1 matelas, 2 pneus, une bonne quantité de gravas et de bouteilles en verre, une pleine benne de déchets verts... entre autres. Les déchets ont été entreposés au hangar municipal en attendant d'être évacués par les employés municipaux.

### Fête de la Science - 5 octobre



En collaboration avec l'AFAC, la première édition de cette manifestation nationale s'est tenue salle Jules Gohard, samedi 5 octobre. Des professeurs de sciences physiques et de mathématiques sont venus animer plusieurs ateliers thématiques. Les enfants de 6 à 14 ans ont ainsi pu découvrir le principe de dispersion de la lumière et celui de la densité, l'extraction de l'ADN, les relations acide-base, les roches volcaniques, et des jeux mathématiques. Chaque heure, les enfants pouvaient participer à un petit jeu-concours pour tenter de gagner des livres. L'AFAC remercie vivement tous les bénévoles venus transmettre leur passion de la science.

### Soirée Beaujolais - 22 novembre

Ce troisième vendredi du mois annonçait le retour, depuis la veille du Beaujolais nouveau. Ce rendez-vous très attendu par les amateurs de « Grand Vin » a été l'occasion de se retrouver une nouvelle fois dans la salle Jules Gohard, au cours d'une soirée animée par le groupe Bluesy Riders Band. Les participants ont pu se défouler sur la piste de danse et se restaurer de copieuses assiettes de charcuterie arrosées de la cuvée Beaujolais 2019.



*Musique « Live » avec le Groupe « Bluesy RidersBand », qui a mis le feu à la piste de danse...*

### Concert de Noël – 18 décembre

Le mercredi 18 décembre, l'association « Dans le Son », qui propose depuis octobre des cours de chant (collectifs et particuliers, pour enfants et adultes, en français et en anglais), organisait un concert de Noël au centre Elie Ferrier. Les élèves des différents cours se sont mêlés pour proposer des chants de Noël accompagnés au piano par leur professeure, Aviva Timonier. Public et participants se sont ensuite réunis autour d'un apéritif festif, bientôt rejoints par le Père Noël.



#### Manifestations à venir :

Samedi 7 mars : Le Printemps des Poètes au centre Élie Ferrier

Dimanche 17 mai : course pédestre – «la Germanoise »

Pour être sûr de ne rater aucune des manifestations organisées par l'AFAC, rejoignez-nous sur Facebook :

<https://www.facebook.com/saintgermaindelagrance/>

## Voyage à Prague : Du 27 au 30 septembre

26 adhérents sont allés visiter la belle ville de Prague, son cimetière juif, ainsi que la synagogue, la Tour Poudrière, l'horloge astronomique, la place de la vieille ville, le pont Charles chef-d'œuvre du XIV<sup>e</sup> siècle, le château sur son oppidum, et goûter à la Maison Municipale.



Le Pont Charles



La Bibliothèque Municipale



Repos

## Programme du premier semestre de l'Année 2020

Mardi 28 janvier	Repas dansant à la « Ferme du bout des prés »
Mardi 4 février	Bowling et Goûter
Samedi 22 février	Spectacle aux Deux Ânes
Mardi 10 mars	Visite de la Basilique St Denis et de la maison d'éducation de la Légion d'honneur
Jeudi 2 avril	Comédie musicale « GHOST »
Vendredi 24 avril	Les 80 <sup>ans</sup>
Lundi 4 mai	Institut Pasteur et repas au restaurant « Le Procope »
du 23 au 27 mai	BELGIQUE et Visite du Louvre de LENS
Jeudi 18 juin	Centrale électrique de Vaires, Repas « Guinguette chez Gégène »
Du 24 au 26 sept.	ZOO de BEUVREUIL CHEMBORD BLOIS
31 octobre	Comédie musicale « STORMNI »

L'ÂGE D'OR vous propose  
de nombreuses sorties

### Réunions du Club :

Saint-Germain de la Grange : chaque mercredi de 14h à 17h.

Marcq : chaque jeudi de 14h à 17h.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez :

Mme Annick LENORMAND : 06 87 11 02 66

Mr Jacques DELEPOULLE : 01 34 89 59 03

## Élections municipales : 15 & 22 Mars 2020

**Ouverture des bureaux de 8H00 à 20H00 : bureau N°1 Mairie - Bureau N°2 Centre Elie Ferrier**

À la demande de l'État, l'élaboration des listes électorales a fait l'objet d'une réforme majeure en 2019 destinée d'une part à fiabiliser les listes électorales et d'autre part à offrir aux électeurs la possibilité de s'inscrire au plus près du scrutin.

La réforme vise à mettre fin définitivement aux doubles inscriptions sur les listes électorales :

- Pour les expatriés qui jusqu'alors bénéficiaient d'une double inscription sur la liste électorale du consulat du pays de résidence et sur la liste électorale de leur commune de provenance de France
- Pour les électeurs qui suite à des déménagements successifs auraient été maintenus par erreur sur des listes électorales de communes différentes.

**Il est fortement conseillé de vérifier si votre inscription sur la liste électorale de votre commune est toujours valide.**

Vous pouvez :

- Soit vous rendre sur le site [service-public.fr](https://www.servicepublic.fr) à la rubrique «vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote» au lien suivant : <https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R51788> (Attention, le service nécessite une saisie exacte de votre état-civil tel qu'il figure sur votre acte de naissance. En cas de doute, vérifier directement en mairie avant de demander votre inscription).
- Soit vous adresser au service compétent de votre mairie pour vérification.

**En cas d'absence de la liste électorale de votre commune, il conviendra de formuler une demande d'inscription dès que possible et au plus tard le vendredi 7 février 2020, date limite d'inscription pour pouvoir voter pour les élections municipales de mars 2020.**

L'inscription s'effectue via le service en ligne « Demande d'inscription sur les listes électorales » (disponible sur le site [service-public.fr](https://www.servicepublic.fr) ou sur le site de la mairie) ou en vous adressant directement à votre mairie.

**Tout changement d'adresse au sein de la commune doit être signalé en Mairie avec justificatif de domicile.**



## Exposition à La Maternelle

Le samedi 14 décembre se tenait la traditionnelle exposition des travaux des enfants de l'école maternelle. Toujours aussi spectaculaire, l'exposition a attiré de nombreux visiteurs.

Bravo aux enfants et à l'équipe éducative pour leur travail !



Petite nouveauté, cette année, l'exposition a reçu la visite du Père Noël en personne, sans doute attiré par la richesse et la beauté des œuvres. Les enfants qui le souhaitaient ont pu se faire photographier à ses côtés et lui glisser leur liste. S'en est suivi une semaine festive, le vieux barbu étant revenu lundi pour une distribution de cadeaux destinés aux classes suivie d'un goûter de Noël, puis à nouveau mardi, les bras chargés de cadeaux pour les enfants de la garderie du soir et enfin jeudi midi, au restaurant scolaire pour distribuer des chocolats aux enfants des deux écoles.

## Manifestations à venir :

Vendredi 31 janvier : loto de la Caisse des écoles

Samedi 28 mars : Carnaval de la maternelle et soirée déguisée de la Caisse des écoles

## Cantine :

Un menu végétarien est proposé 1 fois par semaine préparé par Yvelines restauration.

## **INSCRIPTION des enfants de 1ère année de maternelle pour 2020/2021 :**

Votre enfant est né en 2017 vous pouvez dès à présent l'inscrire en Mairie pour son entrée à l'école maternelle. Il faudra vous présenter muni de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité, et lors de l'entretien avec la Directrice de l'école présenter le carnet de santé de l'enfant

## Commémoration du 11 novembre 1918

Cette année, c'est sous la pluie que se sont déroulées les cérémonies de commémoration du 11 novembre. Plusieurs élèves volontaires d'IDÉE Collège sont venus participer à la cérémonie. Attachés au devoir de mémoire, ils ont souhaité rendre hommage aux soldats morts pour la France en venant lire quelques textes tirés du recueil de Suzy MALTRET « Là-bas » et chanter la Marseillaise avec les autres enfants de la commune présents. Tous les enfants présents se sont réunis pour déposer la gerbe et saluer les porte-drapeaux. La cérémonie s'est clôturée par un verre de l'amitié en salle du conseil.

## État Civil

### Naissances



Saisha RAMESH le 6 septembre 2019  
Kaba KOURA le 30 septembre 2019  
Camila BOUZIDI le 6 novembre 2019  
Eugène OLIVIER le 19 novembre 2019  
Téo PIRAO le 27 novembre 2019  
Bienvenue à ces enfants, et félicitations aux heureux parents !

### Mariages



ROUXEL Christine et BEAUFILS Francis  
Le 7 septembre 2019  
DECONINCK Axelle et MONNET Alexandre  
Le 5 octobre 2019

Beaucoup de bonheur à ces jeunes couples !

### Décès

DA SILVA JOAO Maria le 27 octobre 2019  
CHANSIGAUD Eliane le 10 novembre 2019  
VOULOT François le 14 novembre 2019  
CUENOT Micheline le 21 décembre 2019  
YAR Christophe le 27 décembre 2019

Nous présentons nos condoléances à toutes les familles endeuillées de la commune.



### HORAIRES MAIRIE 1er semestre 2020

**Lundi – mercredi : 9h-12h et 13h30-17h30**

**Mardi : 9h-12h**

**Vendredi : 13h30-17h30**

**Samedis ouverture entre 9h00 et 11h30 :**

**11 et 18 janvier**

**8 février**

**7 et 14 mars**

**4 avril**

**6 et 13 juin et 4 juillet**

**Vendredis ouverture jusqu'à 20 h :**

**24 et 31 janvier (le 24, jusqu'à 19 h  
exceptionnellement)**

**28 février**

**20 et 27 mars**

**24 avril**

**15 et 29 mai**

**19 et 26 juin**

**Ramassage des Végétaux en porte à porte :**

**Les mercredis du 1<sup>er</sup> avril au 2 décembre 2020**

**Encombrants :**

**mardi 10 mars et 8 septembre 2020 (à sortir la  
veille). La déchetterie intercommunale est  
également ouverte toute l'année.**